

# Libéralisme & management à l'école : Comment s'en sortir ?

La RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) engendre désorganisation et souffrance au travail. La culture du résultat et l'obsession évaluatrice créent un monde pathogène et paradoxal.

Dès lors, comment sortir de l'impasse de « l'école managériale »

qui transforme le savoir en marchandise, les enseignant-e-s en exécutant-e-s et les élèves en instruments, en objets ?

Comment sortir de la sidération, contourner la dépression, reprendre l'expression de la colère et retrouver le goût du conflit au

sein des collectifs professionnels ?

Comprendre les enjeux de cette politique qui bouleverse notre métier et transforme en profondeur les missions de l'école publique, pour retrouver, ensemble, le plaisir de travailler, résister, réagir et re-construire...

8, 9, 10 juin 2011, Bourse du travail de Paris  
3 journées de formation syndicale  
de droit sur votre temps de travail  
DEMANDE A FAIRE AVANT LE 8 MAI.

## Déroulement

### Mercredi 8 juin:

Matin : **Management et souffrance au travail ou comment le management crée de la souffrance au travail.**  
(Les dégâts du libéralisme)

Intervenant : **Vincent de Gaulejac**

Après-midi : **Le rôle des «compétences» dans l'école néolibérale.**

Intervenante : **Angélique Del Rey**

### Jeudi 9 juin

Matin : **Des propositions pour contrecarrer la logique néolibérale. Pour une école du futur, la place de l'enfant à l'école**

Intervenant : **Pierre Frackowiak**

Après-midi : **Eloge du conflit**

Intervenant-e-s : **A. Del Rey et Miguel Benasayag**

### Vendredi 10 juin

matin : **Échanges entre les stagiaires**

**Chaque intervention sera suivie d'un débat**

## Intervenant-e-s

**Vincent de Gaulejac**, sociologue, professeur à l'UFR Paris 7, est l'auteur de nombreux ouvrages dont *La société malade de la gestion*. «Au nom de la gestion, sous prétexte de réforme et de rationalisation, on applique des outils à l'aveugle sans se préoccuper des conséquences humaines et sans prendre en compte le point de vue de ceux qui doivent les mettre en oeuvre.»

**Angélique Del Rey** enseigne la philosophie dans un centre de postcure pour adolescents. Elle a écrit *À l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève performant*, dans lequel elle expose sa réflexion sur la notion et la pratique de l'évaluation des compétences dans différents systèmes éducatifs dont le nôtre. Que signifie ce changement radical qui consiste à remplacer le savoir par les compétences ?

**Pierre Frackowiak**, Inspecteur honoraire de l'Éducation Nationale, auteur de *L'éducation peut-elle être encore au coeur d'un projet de société ?*, de *Pour une école du futur. Du neuf et du courage* et de *La place de l'élève à l'école*, dénonce de façon argumentée l'entreprise de destruction de l'école publique menée par la droite et propose des pistes de réflexion pour une autre école.

**Miguel Benasayag**, philosophe et psychanalyste, anime le collectif «Malgré tout». Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont, avec Angélique del Rey, *Connaître est agir* et *Éloge du conflit*.

## Une crise profonde secoue le monde du travail et des services publics.

### Pour Vincent de Gaulejac :

« C'est bien un système managérial pensé au service exclusif de la performance financière, et non la fragilité singulière des individus, qui est en train de transformer le travail en torture et d'étendre au secteur public les méfaits d'une gestion inhumaine d'abord rodée dans le secteur privé... »

« ...Résister, exprimer et manifester la légitime colère contre un système inhumain est désormais la plus raisonnable des réactions, pour éviter que les individus retournent contre eux-mêmes une violence nourrie par ce système. »

### A l'école, Angélique Del Rey explicite :

« Pour mesurer, quantifier les performances, les comparer, pour organiser les compétitions, a été mise en place, dans l'éducation nationale, l'évaluation des compétences... »

«...Cette omniprésence de « l'approche par compétences » est déterminée par le désir de répondre aux besoins du monde de l'entreprise. »

«...Le socle commun de compétences et de connaissances détermine ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité fondamentale sous peine de se trouver marginalisé...».

### Pierre Frackowiak propose :

« Face aux dangers, aux menaces, aux risques constatés à l'École aujourd'hui, il est grand temps de réagir et de construire ».

Il évoque 6 leviers :

- S'accorder sur une vision du futur sans calcul partisan
- S'imposer un regard positif sur les élèves, les enseignants, les parents
- Changer fondamentalement les programmes et garantir l'articulation finalités / objectifs / savoirs scolaires
- Changer les structures, les missions des enseignants
- Agir sur l'espace, le territoire et sur le temps et la durée
- Donner toute sa place à la pédagogie.

### Miguel Benasayag suggère :

« Pour que cette réflexion soit féconde, réintroduisons les débats, les échanges musclés, les conflits dans les équipes enseignantes. Osons, ensemble, nous affronter, réapprenons à ne plus être d'accord, à argumenter, à réfléchir... »

« Dans les sociétés occidentales hyperformatées, l'idée même du conflit n'a plus sa place [...] de plus en plus de contestataires et de dissidents semblent relever de l'anormal ».

*Ensemble, « décortiquons » le « pourquoi » du « comment », retrouvons le plaisir et l'envie de « faire l'école ».*

**Comment s'inscrire ?** En adressant une demande écrite au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur ou à l'inspecteur d'académie dans le primaire, au président de la collectivité pour les TOS. Selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage. En prévenant Sud Éducation Créteil de votre participation.

À .....le.....

Mme/M. le Recteur

**Ou** Mme/M. le Président du Conseil Général/Régional  
s/c du chef d'établissement

**Ou** Mme/M. l'Inspecteur d'académie

Mme/M. ....(Prénom, NOM, fonction, affectation)  
demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours / 3 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 8, 9 et 10 juin à Paris sous l'égide [pour les enseignants] du CEFI-Solidaires, 144, Bd de la Vilette, 75019 Paris [et pour les TOS] de Culture et Liberté, 5, rue Saint-Vincent-de-Paul, 75010 Paris.

Signature

## Se former ? Un droit !

**Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnable à volonté (une journée minimum).**

La demande doit être faite, au plus tard, un mois avant le stage, par voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (Recteur, Inspecteur d'académie...)

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Les décisions exceptionnelles qui le refuseraient doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit. **L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation.** Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.

N'oubliez pas de prévenir SUD Education Créteil de votre participation

✉ [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org) , ☎ 01 43 77 33 59

**Date limite des inscriptions : le 7 mai 2011**